

# Parc national de Port Cros

## Orientation 1.2 Inventorier, partager, mettre en réseau et promouvoir les patrimoines et les savoir-faire locaux

La charte vise à développer une politique partagée de valorisation et d'animation des patrimoines et des savoir-faire locaux.

Le préalable consiste à dresser un état global et exhaustif de l'ensemble des patrimoines, y compris du patrimoine immatériel, et partager ce fond de connaissances. La structuration d'un réseau d'acteurs et de lieux basé sur un schéma d'interprétation permettra à l'échelle du nouveau territoire du parc national de valoriser plus efficacement ces ressources patrimoniales par le tourisme et l'action pédagogique.

Parmi les objectifs de valorisation du patrimoine, il est proposé de travailler sur la mise en valeur des savoir-faire artisanaux et sur l'organisation de manifestations pour faire connaître et faire vivre les patrimoines du territoire.

Enfin, la tradition d'accueil des artistes sur le territoire sera prolongée par des actions volontaristes en faveur de résidences d'artistes ainsi que de valorisation et de partage des oeuvres produites sur le territoire.

4 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p><b>1.2.1 Élaborer la stratégie collective de préservation, de découverte, de promotion et de mise en réseau des patrimoines à l'échelle du nouveau territoire par la réalisation d'un atlas du patrimoine matériel et immatériel et d'un schéma d'interprétation.</b></p> <p>La stratégie s'appuiera, entre autre, sur les labels nationaux obtenus localement, notamment</p> <p>le label « Ville d'Art et d'Histoire » de la Ville d'Hyères et son futur centre d'interprétation de</p> <p>l'architecture et du patrimoine, sur le label « patrimoine du XXème siècle», sur le label</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coordination de la démarche</li><li>• Maîtrise d'ouvrage</li><li>• Atlas et schéma d'interprétation</li><li>• Mise en place d'un groupe de travail associant l'ensemble des partenaires</li><li>• Contribution à la valorisation et la diffusion</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participation à la démarche</li><li>• Contribution à la valorisation et la diffusion</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Service régional de l'Inventaire général</li><li>• DREAL, DRAC, STAP</li><li>• Offices de tourisme</li><li>• Agence de développement touristique 83</li><li>• Intercommunalités</li><li>• CAV</li><li>• Associations culturelles</li><li>• Partenaires privés</li><li>• CELRL, PTP</li></ul>

# Parc national de Port Cros

<p>«jardins remarquables » à partir duquel il est envisagé de créer un parcours «végétal» organisé à partir d'un réseau de parcs et jardins, etc.</p>			
<p><b>1.2.2 Transmettre et faire vivre les savoirs et les savoir-faire locaux terrestres et maritimes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• création d'événements et d'espaces de sensibilisation, de formation et de travail pour les artisans.</li> <li>• utilisation du patrimoine historique comme démonstrateur des savoir-faire en matière de restauration, de formation professionnelle et d'intégration sociale.</li> <li>• mise en valeur du patrimoine culturel maritime méditerranéen, notamment les bateaux d'intérêt patrimoniaux et les ports d'intérêt patrimoniaux ainsi que les savoir-faire qui y sont liés.</li> <li>• mise en valeur des métiers et des savoir-faire agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise d'ouvrage</li> <li>• Patrimoines en gestion</li> <li>• Accompagnement et appui technique aux porteurs de projet</li> <li>• Accompagnement et appui technique aux porteurs de projet</li> <li>• Retour d'expérience des projets portés par le parc dans les coeurs</li> <li>• Mise en réseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise d'ouvrage</li> <li>• Patrimoines en gestion</li> <li>• Soutien de la démarche</li> <li>• Animation, communication, promotion</li> <li>• Mise à disposition des patrimoines comme support</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Syndicats de professionnels, CMAV, FBTP, CAPEB</li> <li>• Associations, partenaires privés, Associations de formation et d'insertion</li> <li>• CG 83, CR PACA</li> <li>• Fondation du patrimoine, Intercommunalités,</li> <li>• Services de l'état, École d'Avignon, Associations culturelles</li> <li>• Prud'homies de pêche, PTP, CAV</li> </ul>
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4474

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-09 14:58